



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE  
VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions

**OBJET : CONVENTION POUR DÉCISION N° DM-CCAS-24-012**  
**L'ORGANISATION D'UNE VIDEO-CONFERENCE EN DATE DU 31 JUILLET 2024**  
**ET D'UNE VISITE CONFERENCE DANS LE**  
**CADRE DE LA FETE DES SENIORS 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 9 juin 2020 donnant délégation à sa Présidente pour l'ensemble des affaires relevant de l'article R123-21 du Code de l'action sociale et des familles ;

**VU** la délibération du Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale en date du 6 juillet 2022, donnant délégation de pouvoirs, en cas d'absence du Président, à la Vice-présidente ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de Madame Danielle DORE-PETIT, domiciliée 129 boulevard Diderot 75012 Paris, d'animer une vidéo-conférence et une visite conférence pour un montant de 695 € TTC (six cent quatre-vingt-quinze euros) ;

**D É C I D E**

**DE SIGNER** une convention avec Madame Danielle DORE-PETIT, domiciliée 129 boulevard Diderot 75012 Paris, pour l'animation d'une vidéo-conférence et d'une visite conférence, organisées les 2 et 17 octobre 2024, pour un montant de 695 € TTC (six cent quatre-vingt-quinze euros).

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
La vice-présidente,

***Signé***

**Cécile BRÉON**